

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 1<sup>er</sup> Août

## RÉFORME BUDGÉTAIRE

Avant de se séparer, les Chambres ont une fois de plus voté, sans en modifier l'économie, nos antiques contributions directes ; auparavant la Chambre avait formellement repoussé le contre-projet tendant à établir, à dater du 1<sup>er</sup> janvier prochain, un impôt général, personnel et progressif sur le revenu. La coalition des réformateurs à l'encontre avec les partisans les plus décidés du statu quo avait ensuite repoussé, avec l'art. 2 du projet du Gouvernement, une des surtaxes destinées à fournir les ressources indispensables aux dégrèvements que l'on était unanime à réclamer.

Est-ce à dire qu'il fallait perdre espoir de réaliser aucune réforme fiscale ? et que toute tentative d'amélioration de nos impôts directs soit désormais condamnée à un lamentable avortement ?

Je ne le pense pas ; il est étrange en vérité de l'entendre dire par ceux-là même dont l'obstination à vouloir imposer un système impraticable est la principale cause du retard dont ils se plaignent si haut.

À qui feront-ils croire en effet que le projet Cochery n'avait pas des bases assez larges pour associer tous les réformateurs de bonne foi à l'œuvre commune ? Le taux de 4,50 sur les différents revenus et l'impôt sur la rente étaient-ils donc des éléments indispensables de la révision nécessaire de nos contributions directes ? Si les partisans de l'impôt personnel et progressif avaient eu vraiment en vue autre chose qu'une opération politique, ils auraient présenté des amendements destinés, non à détruire, mais à améliorer le projet en discussion ; nous n'en serions pas aujourd'hui à étudier un projet nouveau, dont l'application au 1<sup>er</sup> janvier 1897 devient chaque jour plus difficile.

On ne peut plus songer, à faire voter par les Chambres dans la session extraordinaire

d'automne, une refonte complète des contributions directes déjà votées en juillet. Une telle réforme fut-elle promulguée avant le 1<sup>er</sup> janvier, ne pourrait immédiatement être appliquée : le travail préparatoire de la confection des rôles exigeant plusieurs semaines.

Ce qu'il est possible de faire, ce que la collaboration du Gouvernement et de la Commission du budget doit mettre la Chambre en mesure de réaliser, c'est une réforme partielle très simple : par exemple, la suppression effective de cet impôt des portes et fenêtres légalement supprimé depuis 1892, ou bien un dégrèvement de la contribution foncière.

Pour atteindre ce but, il faut trouver des ressources : il appartient au ministère des finances d'examiner si ces ressources doivent être demandées à un relèvement du taux de la propriété bâtie, aux valeurs mobilières, ou bien aux droits sur l'alcool.

L'œuvre propre de la Commission du budget consiste à pratiquer dans le budget des dépenses les plus larges économies — Cette tâche n'est point aisée pour 1897 — La Commission de 1896, dans le budget qu'elle avait préparé et que le cabinet radical n'a eu que la peine de faire voter, en avait réalisé pour près de 60 millions. Le premier projet de budget de 1897, déposé par M. Doumer, présentait encore de nouvelles réductions. Dans son budget rectifié M. Cochery, malgré la nécessité où il s'est vu de rétablir certains crédits dont l'omission reste inexplicable, est demeuré au-dessous du total des prévisions de dépenses de son prédécesseur.

Dans de telles conditions, il paraît difficile de réduire sensiblement les dernières prévisions ; la recherche de ressources nouvelles s'impose donc pour compenser les dégrèvements. Ceux-ci seront toutefois facilités dans une large mesure par l'esprit de rigoureuse économie, avec lequel la Commission du budget est décidée à poursuivre et à achever son travail. Elle ne se départira de sa sévérité que lorsqu'il s'agira d'inscrire les crédits nécessaires pour faire honneur aux

engagements pris au nom de la République par la Chambre : Tel par exemple le dernier crédit exigé par la loi de 1893, pour l'amélioration du traitement des instituteurs et que le Cabinet Bourgeois n'avait pas cru devoir comprendre dans ses prévisions budgétaires.

Camille KRANTZ,  
Député des Vosges.

## INFORMATIONS

### Le rappel du général Dodds

On lit dans le *Figaro* :

L'émotion causée par le rappel en France de M. le général Dodds est aussi vive que légitime. Quoi qu'on ait pu dire pour l'excuser, les explications alléguées ont encore quelque chose de tortueux, d'embarrassé, un tour d'argumentation bizarre qui, sans justifier le ton singulier de la seconde lettre de M. Gerville-Réache à M. l'amiral Besnard, paraissent manquer de sincérité. Il doit y avoir là quelque chose de ces malices noires que les ronds-de-cuir des administrations centrales aiguissent avec une patience d'Apache, à l'adresse des hommes d'action, qu'ils n'aiment pas.

Avoir imposé au soldat qui, après Courbet, a projeté sur nos drapeaux le premier rayon de gloire où l'on vit le gage du rajeunissement de nos espérances, une promenade de deux ou trois mille lieues aboutissant à un affront, n'est pas simplement l'une de ces étonnantes aberrations qui germent par élection sous le crâne des bureaucrates. Nous ne pensons pas assez de mal des bureaux pour supposer que ce puisse être un acte irréfléchi.

Ou bien la vieille défiance des gouvernants parlementaires à l'égard d'un général victorieux s'est donné carrière dans cette circonstance, sans que les ministres responsables, M. l'amiral Besnard et M. Lebon, aient su réagir contre ce retour offensif du jacobinisme imbécile et ombrageux, où bien des hostilités latentes se sont déchaînées contre le soldat parti, et ont invoqué pour le rappeler des raisons que l'on aurait dû produire avant son départ. Dans les deux cas, la mesure adoptée est malaisément défendable, au point de vue moral d'abord, au point de vue administratif ensuite...

Le véritable motif du rappel du général Dodds

C'est plus que je ne mérite, j'étais indigne de tant de miséricorde et de pitié, c'est ma mémoire pure et sans tache, l'honneur de mon nom intact, encore une fois merci.

Le front de Chopard était maintenant balayé de tous les nuages qui l'obscurcissaient, une ombre planait cependant encore sur ses traits.

Il demanda avec hésitation :

— L'amiral a pardonné, mais vous ?... Vous devez bien me haïr, j'ai voulu vous faire tant de mal.

Paul eut un bon sourire.

— La haine est un sentiment auquel mon cœur est étranger, fit-il gravement ; on m'a toujours enseigné le pardon des injures.

Je vous plains bien sincèrement, mon pauvre camarade, et si mon pardon peut alléger votre souffrance, soyez bien persuadé que je vous pardonne de tout mon cœur.

Il ajouta mélancoliquement.

— Je voudrais bien pouvoir faire mieux, mais ce qui est accompli est irréparable.

Et Chopard ne l'écoutait plus, une transformation subite s'était opérée en lui, il semblait que le pardon de Paul venait de lui enlever le dernier poids qui lui étreignait la conscience. Cambrant sa haute taille, bombant sa large poitrine, une lueur généreuse dans le regard

— Lieutenant, dit-il en mettant la main sur la poignée de son sabre, je n'oserai jamais plus affronter le regard de l'amiral, mais dites lui que je saurai mourir en héros et m'ensevelir sous un monceau de cadavres ennemis.

Comme il achevait ce serment, quelques coups de fusil se firent entendre, espacés d'abord, puis la fusillade éclata, crépitante, bien nourrie, coupée de hurlements féroces, de cris et d'appels.

serait son désaccord sur le plan des opérations militaires que M. Rousseau jugeait nécessaires.

Le général Dodds aurait demandé au gouverneur un ordre écrit que ce dernier refusa.

\* \* \*

Le *Courrier du Soir* dit que le prochain conseil des ministres s'occupera du rappel du général Dodds et qu'il se pourrait que cette mesure fut rapportée.

### Mort du docteur Després

Le docteur Armand Després, ancien député du sixième arrondissement de Paris, chirurgien à l'hôpital de la Charité, est mort lundi soir à Interlaken, où il se trouvait depuis quelques jours en villégiature. On sait que, pour Després, la chirurgie était restée comme stationnaire depuis 1870 et l'antisepsie, telle que nous l'entendons aujourd'hui, était pour lui lettre morte au premier chef.

Comme conseiller municipal, comme député, le docteur Després se montra l'adversaire convaincu et actif de la laïcisation des hôpitaux. Armand Després s'était mis à la disposition de l'autorité militaire en 1870. Il prit part, comme chef d'une ambulance, à la campagne de l'armée de la Loire, et sauva ses malades de la captivité après la bataille de Beaune-la-Rolande. Il fut fait plus tard chevalier de la Légion d'honneur pour ce fait. Arrêté pendant les derniers jours de la Commune, il fut sauvé par l'intervention de Raoul Rigault. Il était né en 1834.

### Au congrès de Londres

On sait que les délégués au Congrès socialiste de Londres, votent par nationalités. Une voix est attribuée à chaque nationalité ; le Congrès a décidé, après une longue discussion, que les Français, parmi lesquels s'est produit la scission, disposeraient de deux voix.

### Les Massacres d'Arménie

La *Libre Parole* publie un résumé du rapport du commandant de Vialar, attaché militaire de France à Constantinople, qui fut chargé de faire une enquête sur le meurtre du P. Salvatore, franciscain, assassiné par les Turcs en Arménie, avec onze autres chrétiens.

Après quelques jours de recherches, dit ce journal, on découvrit dans un ravin les restes des victimes qu'on avait complètement brûlés, des bras, des doigts, des lambeaux de vêtements,

— Alerte ! aux armes ! les Chinois !  
— Qu'est-ce ? firent les deux officiers bondissant d'un même élan vers la porte.

La situation était critique, les faces jaunes envahissaient le camp qu'ils venaient de surprendre, les soldats couraient affolés, ne répondant plus à l'appel de leurs chefs. Avant que les deux officiers fussent revenus de leur surprise, la porte s'ouvrait avec fracas et Maluni parut, le front sanglant.

### IX L'attaque

— Vite, mon lieutenant, cria le brave petit soldat, on a besoin de vous en bas, ça chauffe ferme. Les Chinois ont égorgé les sentinelles et nous ont surpris.

Et jetant un regard de travers à Chopard.

— Ils sont au moins cinq ou six mille, c'est le brigand de l'autre nuit qui leur sert de guide.

— Dubulle ! s'écrièrent en même temps les deux officiers avec menace.

— C'est le bon Dieu qui nous l'envoie, continua Chopard, malheur à lui.

— Tiens, est-ce que vous le connaissez aussi, ce vilain oiseau ?... demanda l'intraitable Maluni en ricanant.

Paul regarda sévèrement le soldat.

— Allons, fit-il, ne perdons pas notre temps, il ne s'agit plus de bavarder.

Les trois hommes se précipitèrent au dehors.

Au moment où ils arrivaient sur le lieu du combat, un clairon sonnait en retraite.

Savreux bondit sur lui.

— Misérable, cria-t-il, tu veux donc que je te tue ?

Et impérieusement :

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 40

## HAINE MORTELLE

PAR

A. DES ORMEAUX

DEUXIÈME PARTIE

SUR LES COTES DE CHINE

VIII

### Le lieutenant Chopard

— Lieutenant, fit-il, vous êtes un homme !... Chopard releva lentement sa tête aux traits bouleversés et prit un temps avant que de répondre, affirmant sa voix, comprenant que son sort allait se décider et que l'heure de l'expiation était proche.

— Parlez, dit-il avec fermeté, la mort ne m'effraye pas.

— L'heure n'est pas venue, reprit Paul ; rassurez-vous, on ne vous demandera pas votre sabre, les manchettes de votre vareuses garderont leurs galons, il n'y aura pas de peloton d'exécution. L'amiral l'a décidé.

— Mais alors, demanda presque joyeusement l'informé, vite, donnez-moi votre pistolet ; puisque j'ai prononcé moi-même la sentence, j'ai hâte de l'exécuter. — Mais, dit-il, la mort que l'atroce souffrance que j'endure en ce moment.

— Ah ! que vous êtes bons, vous, qui me sauvez de la

honte suprême, que vous êtes bons !

Savreux reprit vivement :

— Si l'amiral ne veut pas d'exécution parce qu'il ne faut pas qu'un officier français soit même soupçonné, parce qu'il ne veut pas répandre le doute et la défiance parmi ses troupes et porter la joie au cœur de nos ennemis, il ne veut pas non plus d'une mort qui serait un suicide et chargerait sa conscience d'un crime dont il aurait à répondre devant le grand justicier.

— Ah ! je comprends, fit Chopard avec accablement, c'est en France, devant une cour martiale, que se décidera mon sort.

Il faut un exemple, d'ici là je serai prisonnier.

Et baissant la tête avec résignation :

— J'aurais tort de me plaindre, mon crime est de ceux pour lesquels il n'y a pas de châtements assez rigoureux, de mort assez lente.

— Non, dit Paul avec force, l'amiral m'a chargé de remettre en vos mains le soin de vous châtier vous-même.

Vous êtes brave, lieutenant, c'est face à l'ennemi, le sabre à la main, que vous expiez, j'en ai la conviction, et que, s'il le faut, vous saurez mourir.

Et comme le malheureux, n'en croyant pas ses oreilles, semblait douter encore.

— Courbet vous plaint et vous pardonne ! Voulez-vous que je vous répète ses propres paroles ?

« Faites-lui comprendre qu'il n'a plus qu'à être un héros à la prochaine occasion, m'a-t-il dit. »

— Ah ! s'écria Chopard, merci, merci !

Ainsi je pourrai mourir en brave et en soldat, les armes à la main, la face tournée vers l'ennemi, à la tête de ma compagnie.

des cordes, comme celles qui servent de ceinture aux religieux.

Au cours de son enquête, le commandant put constater que chaque soldat turc possédait une jeune fille arménienne, qu'il s'était adjugée après avoir massacré sa famille. Des officiers ont des harems entiers de femmes arméniennes, qu'ils vendent au premier venu. Des centaines de femmes furent vendues aux marchands d'esclaves de Perse et d'Arabie.

Le commandant rappelle qu'il vit de ses propres yeux une Arménienne précipiter ses deux filles, âgées de huit et dix ans, dans un puits, pour les soustraire à l'infamie. M. de Vialar sauva l'une des deux ; l'autre était déjà morte lorsqu'on la retira. D'autres fois, on bâtonnait les victimes jusqu'à la mort, on les perçait avec des clous ou des fils de fer rougis au feu. Depuis les Valis jusqu'au dernier Bachibouzouk, il y avait une entente parfaite, et partout avait été donné l'ordre confidentiel de massacrer surtout les hommes valides, afin d'arrêter toute résistance.

Le rapport évalue à plus de cent mille, le nombre d'Arméniens massacrés, à quatre-vingts mille environ celui des malheureux morts de maladie, de misère ou de faim.

## CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

### Lycée Gambetta

Après deux jours de fête, le Lycée est aujourd'hui fermé et les élèves ont pris leur vol. Les vacances ! Comme ce mot magique a de charmes à l'oreille de toute cette jeunesse insouciante, qui envahit à cette heure tous nos chemins de fer et se disperse aux quatre coins de l'horizon.

La veille de la distribution des prix, les élèves du lycée ont donné un petit spectacle fort intéressant, à la société cadurcienne. C'est une innovation heureuse de M. le proviseur Fournier et nous y applaudissons, car elle nous montre des aptitudes vraiment remarquables chez ces enfants ou jeunes gens qui abordent crânement tous les genres, depuis la tragédie jusqu'aux dialogues allemands. Tout cela est charmant et la population y prend un goût extrême, car la salle était archi-comble et, quels applaudissements !

Toutes nos félicitations à l'excellent maître de musique du Lycée, M. Barreau et à M. Breil, le si complaisant et si distingué virtuose, qui ont donné tant d'attrait à cette charmante réunion.

### DISTRIBUTION DES PRIX

Le lendemain, la distribution solennelle des prix s'est faite au théâtre, le mauvais temps ayant fait, comme la veille, désertir

Sonne au rassemblement et la charge.

Chopard accourt vers lui.

— Mon lieutenant, cria-t-il, attaquez-les de front, et tenez bon.

Paul lui tendit la main, le malheureux officier la serrera avec force, une larme de reconnaissance tremblait au coin de sa paupière.

— Merci, murmura-t-il, ça fait du bien et ça reconforte, l'étreinte d'un bonnet homme.

— C'est pour la France, lui dit Savreux, du courage.

— Puis plus bas :

— Nous sommes trois à connaître votre secret, l'amiral, Maluni et moi, il mourra avec nous, je vous le jure. Ce soir vous serez un héros ! Adieu !

Sans lui répondre, Chopard s'élança en courant et disparut bientôt derrière la maison de la douane avec une quarantaine d'hommes qu'il était parvenu à rassembler.

La première surprise dissipée, les hommes, honteux de leur panique, accouraient se ranger autour de Paul qui, de la pointe de son sabre, leur désignait l'ennemi. Il n'était que temps d'agir, les barragemens avancés, les maisons encore debout dans les faubourgs de Ke-lung flambaient déjà, heureusement les faces jaunes s'attardaient à piller.

Dans l'espace resté libre, de nombreux cadavres jonchaient le sol, la tête et les mains coupées, et de loin les Chinois agitaient ces sanglants trophées à la pointe de leurs baïonnettes.

Deux pièces de canon même venaient de tomber entre leurs mains, ils s'apprétaient à les tourner contre les nôtres.

Mais Savreux a deviné leur intention et compris le danger.

le *velum* classique. M. le Préfet du Lot présidait cette cérémonie.

M. Druard a pris la parole et après avoir parlé du rôle prépondérant des études classiques dans l'instruction des élèves de nos lycées et de nos collèges, a recommandé l'amour du travail et le respect de la loi sans laquelle aucune société ne saurait subsister.

M. le préfet conseille aux jeunes gens de fuir le pessimisme qui ne saurait constituer une doctrine qui puisse guider un peuple. « Les temps qui viennent sont faits pour l'action. »

M. Druard termine par ces paroles d'Edgard Quinet : « Les masses du peuple sont jeunes et elles portent en elles l'avenir qui appartient à la jeunesse. Si nous pouvions détacher nos yeux du spectacle de nos luttes actuelles contre les choses mortes, nous verrions se dérouler devant nous la suite des générations qui sont renfermées dans l'heure présente ; ces Frances futures, nées les unes des autres, nous apparaîtraient comme la succession indéfiniment réalisée des idées de justice, de droit et de liberté. »

» Donc, haut les cœurs, mes chers amis, ne regardez pas le passé, envisagez toujours l'avenir. »

M. Cavdrillier, professeur d'histoire, a prononcé le discours d'usage. Le sujet était un petit voyage à travers les causses du *Quercy* à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pas de pédantisme, pas de grandes périodes ronflantes, le style familier, simple et avec cela de grands enseignements.

M. le Proviseur a parlé ensuite avec cette élégance de diction qu'on lui connaît.

Il remercie l'Etat dans la personne de M. le préfet du Lot, des libéralités dont l'établissement qu'il dirige a bénéficié et qui ont permis de réaliser une restauration nécessaire. Il témoigne aussi sa gratitude à la ville de Cahors, personnifiée dans son maire, l'honorable M. Costes, pour les subventions élevées qu'elle a accordées en vue de compléter l'œuvre entreprise. Enfin, il fait l'éloge de l'association des anciens élèves du Lycée qui, unis par l'esprit de solidarité et de généreuse camaraderie, ont, par l'institution de bourses, permis à de jeunes compatriotes sans fortune de jouir des bienfaits de l'instruction.

L'allocation de M. Fournier est vivement applaudie.

### Palmarès

Voici le nom des élèves le plus souvent nommés :

MM. Souls, Mazars — Simon, Chatain — Lambouf, Godeau, Frey — Herrewyn, Delpech, Bousquet — Marre, Malvy, Labro, Lades — Delpech, Magot — Loygues, Ouvrien, Delpech Armand — Breil, Hébrard — Jacques, Aillet, Salvan, Cangardel — Despeyroux, Delourmel, Pomiès — Demeaux, Besse, Vincens — Grelet, Conquet Trioullier — Pujade, Ausset, Labro — Valet, Mention, Carriol — Lascous, Faurie, Filhol, Barrière — Triaire, Béchade, Serres — Baudru, Fournier, Courdès — Baudru Lourent, Bernadac, Ségeula — Trubière, Breton, Ségeula Jean — Tesseyre, Dufau, Fournier Alain.

### Université de Toulouse

Les anciens élèves du Lycée Gambetta dont les noms suivent ont subi avec succès :

— Garçons ! s'écrie-t-il d'une voix forte, allons-nous laisser ces va-nu-pieds nous mitrailler avec nos propres pièces ?

Que direz-vous à l'amiral quand il vous demandera ce que vous en avez fait ? Allez-vous fuir comme des lièvres devant cette bande de pillards féroces et mal armés... vous, des soldats français !

Et, enlevant ses hommes dans un élan furieux, il se précipite à leur tête le sabre au poing.

— En avant ! aux canons !

Cinquante pas durant, zéphirs et soldats d'infanterie bondissent comme des fauves derrière leur intrépide chef.

Mais, soudain, une décharge terrible, presque à bout portant, brise leur élan, les arrête, les force à reculer même.

Savreux s'est jeté à terre, il se relève d'un seul bond ; une balle a emporté son casque de sureau, ses vêtements sont troués en plusieurs endroits, autour de lui, une vingtaine d'hommes viennent de tomber pour ne plus se relever.

Une seconde il ferme les yeux comme pour se recueillir dans une fervente et suprême prière.

Dans une rapide vision, le doux visage de Mlle Mollien vient de lui apparaître, illuminant son âme attristée d'une lueur fugitive, glissant dans son cœur à cette heure critique un rayon d'espérance.

— Louise, murmura-t-il, vous reverrai-je jamais ?

Il songe à ce qu'il est venu chercher au Tonkin, l'oubli dans une mort glorieuse. Le ciel va-t-il l'exaucer ? L'heure semble décisive.

Il se l'avoue, pourtant, ses pensées ne sont plus aussi sombres ; il voudrait vivre, vivre jusqu'au retour, ou

Faculté de médecine. — M. Andrieu, l'examen d'anatomie ; M. Amadiou, interne des hôpitaux de Toulouse, le 1<sup>er</sup> examen définitif de pharmacie.

Ecole vétérinaire. — M. Delamarre, fils de M. Delamarre, ancien colonel du 7<sup>e</sup>, le 1<sup>er</sup> examen de Médecine vétérinaire ; M. Rigal, ses derniers examens et a reçu le titre de médecin vétérinaire.

### Vacances judiciaires

Le tribunal civil de Cahors a fixé ainsi qu'il suit les audiences de vacation pour 1896 :

Les vendredis 21 août, 4 et 18 septembre et 2 octobre.

### De succès en succès

Notre compatriote, Mlle Brugalières, dont nous avons annoncé l'admission aux épreuves orales de l'examen de l'Ecole normale supérieure de l'enseignement secondaire de jeunes filles de Sèvres (section des lettres), vient d'être déclarée admissible à l'examen oral du concours d'admission à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses.

### Concours d'admission aux écoles normales d'instituteurs et d'institutrices

Le concours d'admission aux écoles normales d'instituteurs et d'institutrices du Lot, a commencé jeudi matin : 35 aspirantes et 24 candidats ont pris part aux épreuves orales.

Les résultats définitifs ne seront connus que ce soir.

### Médaille coloniale

Monsieur Durand, Pierre, ex-receveur d'octroi de la ville de Cahors, sergent en retraite, vient d'être pourvu de la médaille coloniale pour la part qu'il a prise aux campagnes d'Algérie.

### Vol à l'église St-Barthélemy

Mercredi, un voleur s'est introduit, entre deux et trois heures de l'après-midi, dans l'église St-Barthélemy de Cahors, a descendu le tronc de St-Antoine de Padoue et, sans perdre de temps et sans chercher à l'ouvrir, l'a puré et simplement emporté.

Une femme croit avoir vu l'individu sortir de l'église avec le tronc sous le bras. Dans tous les cas, elle a donné le signalement de cet homme qui est activement recherché par la police.

### Escompte et Recouvrements

M. Gabriel BRUEL, de Cajarc, vient de fonder à Cahors, une maison d'Escompte et Recouvrements, 3, rue du Lycée.

Les bureaux de M. BRUEL seront ouverts aux commerçants et industriels à partir du 1<sup>er</sup> août prochain.

### Puy-l'Evêque

La distribution des prix aux élèves du cours complémentaire de Puy-l'Evêque aura lieu, demain, 2 août, à trois heures du soir, sous la présidence de M. Rey, député.

### Gourdon

Nous apprenons que ces jours derniers, la gendarmerie de Frayssinet a saisi deux capsules de dynamite détenues par le nommé Jacques Jaubert, maçon à Peyrilles.

Il est évident que la détention de ces dangereux explosifs est un danger pour les personnes qui ont de jeunes enfants dans la maison, aussi, dès qu'elles n'en ont plus besoin, elles devraient bien s'en débarrasser.

tout au moins jusqu'à la réponse de d'Orgeval.

Mais la vision s'efface, la réalité demeure : les Chinois en avant, des cadavres autour de lui.

Ce sanglant carnage lui répugne, la guerre lui fait horreur, mais il n'a pas le choix, le devoir commande, la France le réclame, il s'incline et courbe la tête devant les décisions du Maître souverain de tous les événements.

Il se secoue, agite son sabre, et reprend son irrésistible élan :

— En avant !

Une seconde décharge l'accueille, plus terrible que la première. Cette fois on ne s'arrête pas, on saute par dessus les blessés, on marche sur les morts,

Maluni même, incapable de se taire plus longtemps, lance une de ses inévitables facéties qui amène le rire sur tous les visages, malgré l'effroyable gravité de la situation.

— Drôle de salutation, mon lieutenant dit-il. C'est pas pour blaguer mais j'aimerais mieux un simple coup de casquette qu'une réception en musique de ce genre là.

..... Y sont trop polis pour être honnêtes tous ces singes là. Attendez, mes fiston, je vas vous apprendre la civilité parisienne.

Et dans le même instant, il bondit comme un tigre sur un canon, assomme les servants, tourne la pièce et fait feu.

— Boum ! patatras ! v'là comme je dis bonjour moi, j'aime bien qu'on m'entende.

Puis, d'un geste inimitable de gamin de Paris, il fait un pied de nez aux chinois et leur tire la langue.

Toute la troupe éclate de rire.

Les canons sont repris, les faces jaunes reculent.

### Gramat

Mlle Marguerite Bergounioux, élève du collège de jeunes filles de Cahors, vient de subir avec succès l'examen du diplôme de fin d'études secondaires (baccalauréat des demoiselles).

### Castelnau-Montratier

L'assemblée générale de la Société nationale des conférences populaires a, parmi ses résolutions, décerné une mention honorable à M. Lagol, directeur de notre cours complémentaire pour sa collaboration dévouée à cette œuvre essentiellement démocratique.

Sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie, M. le ministre de l'Instruction publique adressé à ce maître une lettre de félicitations pour son zèle et les résultats obtenus dans son enseignement aux adultes.

D'autre part, la société protectrice des aveugles, de Paris, avait, quelques jours avant dans sa réunion annuelle, décerné à M. Lagol une mention honorable.

Nous sommes heureux de féliciter le gymnasique directeur de nos écoles laïques pour les distinctions dont il vient d'être l'objet.

### Salviac

La pluie qui n'a pas cessé de tomber pendant toute la journée de dimanche dernier, a nu considérablement à la fête patronale de Salviac, entravé le grand concours de tir qui avait été organisé à cette occasion, et qui a dû être renvoyé à plus tard, comme, du reste, le feu d'artifice.

En conséquence, il sera repris demain, dimanche, 2 août, et les dimanches qui suivent jusqu'à ce que tous les cartons soient épuisés. Les tireurs des communes voisines pourront alors prendre part.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Un train de plaisir pour une excursion dans le Lot, le Cantal, la Corrèze et l'Aveyron partant de Bordeaux le lundi 3 août à 6 h. 40 du matin.

Il desservira les stations comprises entre Périgueux, Ribérac, la Gélise, Brive, Nexon, Limoges, St-Yrieix, Tulle, Ussel, St-Denis-près-Martel, Souillac, Figeac, Villefranche-de-Rouergue, Decazeville, Rodez et Aurillac.

Le retour à Bordeaux aura lieu le jeudi 6 août à 7 h. 45 du soir.

### PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR

De Bordeaux à Périgueux, Ribérac, la Gélise, Thenon, Négrondes et stations intermédiaires. — 2<sup>e</sup> classe, 12 fr., timbre-quittance de 0,10 non compris. 3<sup>e</sup> classe, 8 fr.

De Bordeaux à la Bachelierie, Brive, Saint-Denis-près-Martel, Souillac, Tulle, Ussel, Limoges, Thiviers, Limoges, St-Julien-le-Vendômois et stations intermédiaires. — 2<sup>e</sup> classe, 15 fr. 50. 3<sup>e</sup> classe, 11 fr., timbre-quittance de 0 fr. 10 non compris.

De Bordeaux à Montvalent, Villefranche-de-Rouergue, Decazeville, Rodez, Figeac, Vayrac, Aurillac et stations intermédiaires. — 2<sup>e</sup> classe, 21 fr., 3<sup>e</sup> classe, 14 fr., timbre-quittance de 0 fr. 10 non compris.

La compagnie ne pouvant disposer pour ce train de d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera épuisé et au plus tard le 2 août à 6 heures du soir.

Mais du petit bois voisin dont la masse sombre et ramure épaisse avaient caché leur marche, sortent de nouveaux assaillants. Cette fois, ce sont des Français, bien armés et commandés par des officiers anglais et allemands.

Ils s'avancent lentement, en bon ordre, à l'abri de troupes solides et aguerries.

Maluni pousse une exclamation.

— Mon lieutenant, voyez-vous là bas, cet homme Et de sa baïonnette tordue, sanglante, le soldat s'approche au milieu d'un groupe d'ennemis un homme de haute taille qui s'agit, montre du doigt la petite troupe qui entoure les canons et semble exciter les chinois.

— Eh bien ! demande Savreux ?

— Vous ne le reconnaissez pas ? C'est vrai, on croirait au carnaval, il a mis une perruque à queue qu'on ne le devine pas... c'est Dubulle !

Il ajouta rageusement, regardant sa baïonnette d'une manière significative :

— Le voilà ! enfin, je vais pouvoir lui offrir un peu de ma façon. Quel poulet mes amis !

Paul secoue mélancoliquement la tête.

— J'ai bien peur, mon pauvre garçon, que vous n'ayez parviennes pas jusqu'à lui... ils sont vingt contre un.

Dans tous les cas, tu sais, il me le faut vivant.

— Soyez tranquille, mon lieutenant, on vous le ramènera sans avarie ; foi de Maluni, je vous le promets.

Tiens, mais, où donc est le Chopard ?

— Chut, fit Savreux en mettant un doigt sur ses lèvres.

Et d'un regard rapide embrassant toute la plaine et le champ de bataille.

AVIS

Le Commissaire de police de la ville de Cahors rappelle à Messieurs les bouchers que ceux d'entre eux qui abattent des vaches ou des brebis s'exposent à des poursuites correctionnelles s'ils vendent ces viandes pour *bœuf* ou *mouton*.

Il les prévient qu'une surveillance rigoureuse sera exercée par le service de la police pour réprimer les tromperies qui pourraient se produire, et que, aussi, pour mettre le public en garde contre lesdites tromperies, il fera dorénavant insérer dans les journaux locaux les noms de ceux de ces négociants qui auront abattu des vaches ou des brebis.

Cahors, le 28 juillet 1896.

Le Commissaire de police,  
MEYNIER.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 25 juillet au 1<sup>er</sup> août 1896

Naissances

Bonnet Jean, rue du Portail-des-Augustins, 13.  
Paul (naturel), rue St-James, 6.  
Cagnac Antoinette, rue Mascoutou, 33.  
Bonnet Paul, rue de la Liberté, 19.

Mariages

Pons Victor, employé de commerce, et Naves Cécile, s. p.

Décès

Lagarrigue Marie, V<sup>e</sup> Bastide, 77 ans, place Henri IV, 3.  
Monteil Jean, cultivateur, 71 ans, avenue de Toulouse, 4.  
Selves Lucien, 17 ans, (Hospice).

Musique du 2<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME des 30 Juillet et 2 Août

Tonnerre de Brest, P. R.	L. Karren.
Le Duc d'Orléans, ouverture	Auber.
Mireille, fantaisie	Gounod.
Sur la Plage, valse	Waltefeld.
Miss Hélyett, fantaisie	Audran.
Coucou et Cricri, polka	Herzog.

De 8 h. à 9 h. 1/2

FAITS DIVERS

La grâce de Longueville

On lit dans le *Courrier de Tarn-et-Garonne* : Nous avons annoncé, jeudi, la décision de M. le Président de la République à l'égard de Longueville. L'assassin de Bleye voit sa peine commuée en travaux forcés à perpétuité. Cette mesure de clémence sera mal accueillie par nos populations, et on se demandera combien il faudra avoir fait de victimes désormais pour mériter l'échafaud.

Me Salers, le dévoué et habile défenseur de Longueville, qui s'est attaché à cette cause avec la conviction de l'innocence de son client, — conviction qu'il est peut-être seul à avoir. — Me Salers a dû plaider éloquemment la défense de Bazaine, et on nous assure que M. Félix Faure a été très impressionné par la question de l'honneur du crime.

Me Salers a rempli son devoir professionnel avec un grand dévouement, car la tâche a été doublement rude et on ne peut que le féliciter d'avoir réussi à sauver la tête de Longueville.

Mais nous regrettons personnellement, avec la majorité de la population, que justice entière n'ait pas été faite.

Longueville lui-même et avec lui Me Salers, ont demandé la mort ou la liberté. C'est, en effet, un dilemme dont on ne peut sortir : coupable ou innocent, Longueville devait être guillotiné ou relâché.

Le bénéfice du doute qu'on a exploité devait amener l'acquiescement, si les jurés avaient été convaincus. Et M. Félix Faure, après le double verdict, devait s'incliner.

Il ne l'a pas fait : nous verrons avant peu, par le rôle des assises, — vierge à la dernière session — si l'exemple d'une pareille clémence ne sera pas désastreux.

Nous avons eu l'avantage d'assister au départ de Longueville. Jeudi, à 2 h. 50, celui qui faisait le sujet de toutes les conversations depuis de longs mois, quittait la prison de notre ville escorté de trois gendarmes. La voiture de place n° 17 l'emportait à toute allure vers la gare. On avait su éviter un rassemblement certain, par le secret absolu gardé sur ce départ, qui ressemblait plutôt à un enlèvement. Nous n'étions, en effet, que quatre témoins et nous avons pu considérer à notre aise, pendant quelques minutes, la physionomie de l'assassin. Il était vêtu d'une blouse bleue et coiffé d'un chapeau marron clair, qu'on a pu lui voir à la Cour d'assises. Il nous a été impossible de lire sur son visage aucune marque d'émotion, et c'est presque gaiement qu'il s'est installé sur les coussins du fiacre.

Maintenant que nous sommes débarrassés de ce poids, nous ne pouvons que regretter la clémence de M. Félix Faure, toute la population étant unanime à reconnaître la culpabilité de Longueville. Certains expliquent cet acte d'autorité en y mêlant des questions politiques. Nous ne voyons pas bien ce que peut avoir de commun la politique avec un crime sauvage qui a terrifié toute une région.

L'entérinement des lettres de grâce a eu lieu en audience solennelle de la Cour d'appel de Toulouse, toutes chambres réunies, jeudi, à midi et demi.

Moineaux qui lèvent le coude

L'ivrognerie est bien le plus répugnant des vices. Elle peut aussi en être le plus dangereux. Témoins les moineaux d'Algérie, qui pullulent en ce pays au point qu'on a dû chercher pour les combattre un engin moins dispendieux que la poudre et que le plomb. Cet engin, nous explique le *Journal d'Agriculture pratique*, c'est l'alcool.

On établit, aux endroits que les pillards fréquentent, des traînées de balles de céréales sur lesquelles on répand des grains que l'on a fait tremper pendant deux heures dans l'eau-de-vie sucrée.

Le moineau est fort ivrogne, c'est son moindre défaut. Il s'abat, avec quelle joie, sur ce grain tentateur ; il s'enivre à souhait, et le voilà titubant sur ses petites pattes, incapable de s'envoler. Au petit jour, le cultivateur passe avec un panier à couvercle, et enferme dans cet *in pace* les moineaux ramassés à la main dans les sillons remplis d'ivresse. On les plume, on les tresse, quand ils sont gras et dodus, puis on va les vendre à la ville prochaine... sous le nom d'alouettes.

Voilà des moineaux qui sont des serins.

VITICULTURE

VINS DE LA GIRONDE

La température est, en ce moment, très favorable à la vigne.

Les cépages précoces portent de beaux fruits fermes et solides, et dans une moyenne ordinaire.

On aura à redouter les alternatives de chaleur exagérée et de pluies orageuses, mais si les viticulteurs continuent à sulfater avec soin entre les pluies et le beau temps, nous conservons l'espoir d'avoir une assez bonne récolte.

VINS DE LA CHARENTE

Les promesses de la récolte sont magnifiques. On aura une récolte extraordinairement abondante, car il y a autant de raisins qu'en 1893 et les jeunes plantations ajouteront encore leur contingent. Il n'y a pas de maladies cryptogamiques.

VINS DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE

Les excédents de récolte prévus réjouissent d'avance nos vignerons, qui comptent sur leurs ceps jusqu'à 25 raisins.

La vigne embellit à vue d'œil. Pas de mildiou, pas d'oïdium. Presque pas de black-rot.

On a en perspective une année superbe, rappelant ou dépassant peut-être 1893.

VINS DU LOIR-ET-CHER

Les vieilles vignes présentent un aspect réjouissant de bonne santé et de récolte abondante. Les nouvelles plantations et les vignes reconstituées vont donner un peu plus cette année. Le rendement total, selon les prévisions, dépasserait d'un grand tiers celui de l'an passé.

VINS DE L'HÉRAULT

On s'attend à une vendange précoce et très belle, les maladies cryptogamiques ayant épargné le vignoble. Nous avons de grosses chaleurs.

VINS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Les vignes conservent leur belle apparence. La continuation de la sécheresse pourrait déterminer une diminution de rendement. Toutefois, les vignes sont abondamment pamprées, ce qui permet à la grappe de se maintenir en parfait état. Il n'y a pas encore de prix fixé pour les vins de la prochaine récolte.

VINS DU PUY-DE-DOME

Il n'y a eu que peu de coulure dans nos vignobles, où les raisins sont extrêmement nombreux. 1896 sera une année d'abondance.

VINS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

L'état de nos vignobles est actuellement aussi bon qu'on peut le désirer ; le développement normal du fruit est favorisé par une température fort chaude.

VINS DE TUNISIE

La récolte s'annonce bonne, et la vigne ne souffre pas ; le fort siroco qui a soufflé dernièrement n'ayant pas duré longtemps, ses effets n'ont pas été nuisibles.

Le black-rot

Agen, 30 juillet.

Nos viticulteurs sont dans la consternation. Le *black-rot*, dont une première invasion avait, il y a déjà près d'un mois, causé de si vives inquiétudes, a fait un retour offensif tellement violent que la récolte, qui se présentait sous les meilleurs auspices, est considérée aujourd'hui comme presque complètement perdue.

Trois ou quatre journées de pluie et de brouillard ont suffi pour détruire sans retour les espérances de nos viticulteurs qui, la semaine dernière encore, montraient avec orgueil leurs vignes indemnes, portant sous des feuilles d'un vert immaculé des grappes nombreuses et opulentes.

L'attaque du *black-rot* qui m'est signalée de tous les points du département, a été toute différente de celle de l'année dernière.

Au lieu de se produire à l'époque où la grappe

est encore à l'état herbacé, sans résistance par conséquent, elle s'est produite, en effet, à un moment où, devenue ligneuse, il semblait qu'elle dût opposer au fléau destructeur une résistance beaucoup plus grande.

Malgré cela, les dégâts causés dans notre vignoble par le *black-rot* sont considérables. A Port-Sainte-Marie, Aiguillon, La Pouleille, dont les vignobles produisent les chasselas dorés d'exportation, le raisin est déjà tellement attaqué qu'il sera impossible de le vendre.

Dans le Marmandais, la contamination est à peu près générale et on craint, avec quelque apparence de raison, qu'il ne soit inutile de vendre.

Dans l'Agenais, il en est de même et on peut, sans exagération, évaluer à plus de 50 0/0 les pertes actuellement appréciables.

Cette nouvelle invasion du *black-rot* constitue pour notre contrée un véritable désastre.

Variétés

CYCLISME

Nouveau système de pédalage

M. A. Maurel, ingénieur à Nice, nous communique la note suivante :

Le Sport du cyclisme étant entré complètement dans nos mœurs, je vais me permettre de présenter quelques réflexions à son sujet.

Ce sport, ne me paraît pas avoir dit son dernier mot, et être tout à fait ce qu'il sera probablement à l'avenir.

Du côté des machines, les améliorations ne sont pas loin d'atteindre la perfection ; les pneus, les roulements, la légèreté et l'élégance laissent peu à désirer. Les progrès ont été considérables sur tous ces points, sauf sur la manière dont est actionnée la bicyclette qui me paraît quelque peu défectueuse ; j'ajoute que je ne suis pas seul de cet avis.

En général le cycliste d'aujourd'hui tient le haut du corps fortement penché en avant lorsqu'il est en marche sur son cheval d'acier ; il y en a même qui touchent presque de leur figure la tête du guidon, on voit cela surtout dans les courses organisées. Est-ce à dire que cette position soit saine et irréprochable ! Ce n'est pas croyable. — Il serait préférable à mon avis, que le cycliste prit la posture plus noble du vrai cavalier, c'est-à-dire le haut du corps plutôt un peu en arrière que penché en avant, position vicieuse s'il en fût et condamnée par tous les hygiénistes.

Car personne n'ignore que le pédalage ordinaire tel qu'il est pratiqué aujourd'hui a parfois de graves inconvénients dont le moindre, surtout pour les adolescents, est la déviation de la colonne vertébrale ; sans compter les accidents nombreux qui surviennent à la suite des estomacs comprimés, etc. D'ailleurs, les recordmans ne font en général pas de vieux os.

Le remède à tout cela serait de construire des bicyclettes à pédalier plus relevé, afin qu'il fût permis au cavalier de tenir le haut du corps droit et de s'appuyer au besoin à une dossière adaptée au support de la selle ; alors le pédalage changerait du tout au tout et au lieu de se pratiquer comme on le fait aujourd'hui avec l'avant des pieds, ce qui est diablement fatigant, le point d'appui de ceux-ci sur les pédales se rapprocherait au contraire du talon et permettrait au cycliste de s'arc-bouter contre la dossière et de doubler, si ce n'est plus, ses forces de résistance sans augmentation de fatigue.

Le cycliste ayant plus de forces à dépenser, le constructeur pourra se permettre sans inconvénients des multiplications de pignons plus grands et augmenter ainsi le développement d'un bon tiers, c'est-à-dire que si une bicyclette développe actuellement une moyenne de 6 mètres par tour de pédale, elle pourra développer facilement à l'avenir de 9 à 10 mètres avec le nouveau système de pédalage à arc-boutement.



**CORDIAL** indispensable, le plus économique. Supérieur aux eaux de mélisse et de menthe, goût exquis. Prévient et guérit tous maux de l'estomac, de la tête, des nerfs. Précieux en temps d'épidémie, dysenterie, influenza, choléra. — S'emploie pur sur du sucre. Prix 2 fr. le Flacon, et 1 fr. 50 le Flacon pour Cyclistes. Fabrication **CLEMENT & Co**, à Valence (Drôme).

A Cahors, chez **M. J. Filhol**, pharmacien.

VOLAILLES

36 ans d'un succès toujours croissant !!! ont démontré l'efficacité absolue de la *poudre carnitative Picard Faivre* ! dans toutes les maladies des volailles *choléra des poules, crise du rouge des dindons*, 2 fr. la boîte de poudre pour 300 poules dans toutes les pharmacies, vente en gros : P. GALLET, 29 bis, rue des Francs-Bourgeois, PARIS.

GOUTEZ

AU BOUILLON (GENRE DUVAL)

Fait à la Boucherie Arnaudet

3, rue de la Préfecture

BOUCHERIE ARNAUDET

La rue des Boucheries en ce jour se réveille. ARNAUDET nous apprend que ce n'est par fini. Car pour tous les clients, il veut faire merveille, s'ils continuent en masse à se fournir chez lui.

Et vous y trouverez un choix très remarquable Des premiers morceaux toujours si recherchés ; Le meilleur Bouillon sera sur votre table, Le tout, mes chers amis, à des prix modérés.

Une dame bien renseignée.

Marmite monstre

M. Arnaudet n'ayant pu jusqu'à ce jour suffire aux commandes qui lui sont faites pour son délicieux bouillon (les clients faisant foule chez lui), prévient le public qu'à partir du dimanche 2 AOUT, il ajoutera à son installation une **MARMITE MONSTRE de 200 litres**, afin de pouvoir satisfaire toutes les demandes.

Bourse de Paris

Cours du 1<sup>er</sup> Août 1896

RENTES

3 0/0.....compt ex-c.	106 60
3 0/0 amortissable.....compt.	100 30
4 1/2 0/0.....compt.	105 80

A LA BOULLE D'OR



H. FABRE  
10, RUE DE LA MAIRIE, 10  
CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

SECURITÉ

Achat de Matières Or, Argent et Platine  
Travaux soignés. — Prix modérés

On demande un apprenti

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRES GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

10, Rue de la Mairie, Cahors

SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS

COMPAGNIE FRANÇAISE DES

CABLES TÉLÉGRAPHIQUES

Société Anonyme. Capital : 24 millions

45,000 Obligations de 500 Fr. 4%.

(Jouissance 1<sup>er</sup> août 1896)

Créés en vertu de l'autorisation ministérielle du 9 Juillet 1896

Pour la construction et la pose d'un second câble transatlantique de Brest à New-York.

Rapportant 20 fr. par an et remboursables à 500 fr. en 30 ans

On souscrit : Mercredi 5 Août

ET DES A PRÉSENT, PAR CORRESPONDANCE :

Banque de Paris et des Pays-Bas; Banque Internationale de Paris; Comptoir National d'Escompte; Crédit Industriel et Commercial; Société Générale et chez leurs Agents et Correspondants des Départements et de l'Étranger.

GARANTIES DÉLÉGUÉES

A la Société civile des porteurs de ces obligations :

1<sup>o</sup> Subvention annuelle de Fr. 800,000 concédée par le Gouvernement français, pour une durée de 30 années; 2<sup>o</sup> Recettes des Câbles Transatlantiques, perçues par l'Etat pour le compte de la Compagnie.

Prix d'émission : Fr. 475

50 francs en souscrivant; 125 francs à la répartition; 150 francs du 15 au 20 septembre 1896; 150 francs du 15 au 20 octobre 1896.

En se libérant à la répartition on ne paie que 475,50; le placement ressort ainsi à 4% net, non compris la prime de remboursement.

LA RÉUNION INDUSTRIELLE

AG contre l'INCENDIE

SIÈGE SOCIAL :

29, Rue de Richelieu, à Paris.

La Société demande des Courtiers, Agents et Inspecteurs producteurs dans toute la France; elle reçoit directement les propositions. **FORTES REMISES**,

Bibliographie

LE MONDE MODERNE, Revue mensuelle illustrée, A. Quantin, éditeur, 5, rue Saint-Benoît, Paris. — Un an : Paris, 18 fr. — Province, 20 fr. — Etranger, 22 fr. — Dans le numéro de Juillet, le *Monde Moderne* affirme sa résolution de ne prendre que la fleur des choses par son original compte rendu des Salons. Cette revue, d'ailleurs, agit de même dans tous les ordres d'idées ; tous ses articles sont choisis et il n'y a jamais de remplissage. Ce numéro contient 150 gravures ! — Sommaire du N° de Juillet 1896. — 20 articles inédits, 154 illustrations. — Gloria victis, de M. Antonin Mercié. — Un terrible épisode, par G. Montbard ; 8 compositions par l'Auteur. — Les Salons de 1896, par Louis Gonse ; 41 reproductions de tableaux. — Odeurs des Plantes, par Georges Bellair ; 3 illustrations par l'Auteur. — Le Marteau, par Léon Gérardin ; 31 illustrations par René Lacker. — Melbourne et les Victoriens, par Paul le Franc ; 11 illustrations d'après nature. — Le Ministère de la Guerre, par Louis Chevallier ; 6 illustrations par Jamas. — Giuseppina, par Paul Dumas ; 2 compositions de Jouenne. — Promenade dans le Marais, par Léon Desbuissons ; 18 illustrations d'après nature. — Le Travail dans les prisons parisiennes, par Jules Besse ; 9 illustrations de L. Gsell. — Notes d'architecture. — Le Mouvement littéraire, par Léo Claretie. — Portrait de Paul Bourget. — Chronique théâtrale, par Maurice Lefevre. — Causerie scientifique, par G. Mareschal ; 8 illustrations ; Jeux et Récréations, par Beudin ; La Mode du mois, par Berthe de Présilly ; La Femme chez elle, par Luciole ; La Cuisine du mois, par A. Colombié ; Connaissances utiles, par H. Mousse de Corse ; Le Mois comique, par Moloch.

Parmi les articles publiés dans la 549<sup>e</sup> livraison de la *Grande Encyclopédie*, parue cette semaine, nous signalons à nos lecteurs une belle monographie du département de la *Manche*, par M. A.-M. Berthelot, la biographie des membres de la célèbre famille *Mancini*, par M. Eug. Assé une notice très intéressante sur la doctrine, jusqu'ici tant controversée, de *Manès*, le *Manichéisme*, par M. E.-H. Vollet, etc.

Prix de chaque livraison : 1 franc. — Une

feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. Lamirault et C<sup>ie</sup>, 61, rue de Rennes, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1234<sup>e</sup> livraison (25 juillet 1896). — La vengeance des Peaux-de-Bique, par Gustave Toudouze. — Léon XIII, étudiant, par Boyer d'Agen. — Tous jeunes, par A. Verlet. — Les autruches domestiques du Cap, par Louis Rousset. — Chaque numéro, 40 cent.

Abonnement : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — *Nouveau Journal des voyages et des voyageurs* — Sommaire du N° 30. (25 juillet 1896). — 1<sup>o</sup> De Paris à Pékin, par M. Ferdinand Grenard, avec seize gravures d'après les dessins et photographies de l'auteur. — 2<sup>o</sup> A travers le Monde : les colonies allemandes à l'exposition industrielle de Berlin ; La statue de bronze de Delphes (M. Homolle) ; Parmi les races humaines : Israélites hispanisants en Orient ; les Anglais dans l'Ouganda ; Livres et cartes, avec six gravures d'après des photographies. — 3<sup>o</sup> Conseils aux Voyageurs : Inventions utiles aux voyageurs (3 gravures). — 4<sup>o</sup> Tour du Monde-Guide et Tableaux graphiques. En Auvergne : Programme d'excursion, horaires, renseignements d'agences et de billets circulaires.

Illustrations de : A. Paris, Myrbach, E. Zier.

Abonnement : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la cante Breveté S. G. D. G. Enclume de Famille Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le *Protecteur de la Chaussure*, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le *Protecteur*, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil*.

Écharpes pour maîtres et adjoints EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1<sup>er</sup> Juillet 1896)

De Paris à Toulouse

	17	5	21 (1)	35	1125-1131
	OMNIBUS 1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	EXPRESS 1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	EXPRESS 1 <sup>re</sup> classe	DIRECT 1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	OMNIBUS 1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes
PARIS.....	départ. 3 <sup>h</sup> 10s.	10 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup>	7 <sup>h</sup> 50s.	11 15s.	—
BRIVE.....	arrivée. 6 40	6 34	5 11	midi 32	7 <sup>h</sup> 6 soir
	départ. 6 50	7 1	5 23	—	7 43
Gignac-Cressensac.....	7 27	—	—	1 47	8 3
SOULLAC.....	arrivée. 7 47	7 37	5 59	2 7	8 18
	départ. 7 54	7 38	6 »	2 12	8 25
CAZOULÈS.....	arrivée. 8 1	—	—	2 19	8 26
	départ. 8 2	—	—	2 21	8 41
Lamothe-Fénélon.....	8 17	—	—	2 36	8 51
Nozac.....	8 27	—	—	2 46	9 5
GOURDON.....	8 40	8 3	6 24	3 »	9 15
Saint-Clair.....	8 50	—	—	3 10	9 27
Dégagnac.....	9 2	—	—	3 22	9 38
Thédirac-Peyrilles.....	9 13	—	—	3 32	9 49
Saint-Denis-Catus.....	9 24	—	—	3 44	9 58
Espère.....	9 33	—	—	3 53	10 8 soir
CAHORS.....	arrivée. 9 43	8 39	7 »	4 3	7 25
	départ. Exp. 9 59	8 45	7 10	4 14	7 37
Sept-Ponts.....	10 9	—	—	4 25	7 54
Cieuzac.....	10 23	—	—	4 40	8 3
Labenque.....	10 30	—	—	4 48	8 40
Caussade.....	11 3	9 23	7 47	5 23	9 22
MONTAUBAN..	arrivée. 11 37	9 47	8 10	6 3	—
	départ. 11 h. 52 midi 2	10 »	8 18	6 20	—
TOULOUSE.....	arrivée. midi 39 1 h. 14	10 39s.	8 59	7 43	—

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50, prend des voyageurs de 2<sup>e</sup> cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3<sup>e</sup> cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà. Outre le train 21, il part de PARIS, un RAPIDE à 9 h. 5 du soir qui correspond, à LIMOGES, avec le train 21.

De Toulouse à Paris

	16	1140-1128	26	1126	1136	40
	EXPRESS 1 <sup>re</sup> classe	OMNIBUS 1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	EXPRESS 1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	OMNIBUS 1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	OMNIBUS 1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes	OMNIBUS 1 <sup>e</sup> , 2 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> classes
TOULOUSE.....	départ. 2 <sup>h</sup> 43 <sup>m</sup>	3 15	8 <sup>h</sup> »	—	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup>	6 <sup>h</sup> mat
MONTAUBAN..	arrivée. 3 30	4 24	8 48	—	10 47	7 7
	départ. 3 37	4 33	8 54	—	10 52	7 30
Caussade.....	4 3	5 14	9 16	—	11 33	8 11
Labenque.....	—	5 53	—	—	midi 12	8 50
Cieuzac.....	—	6 2	—	—	midi 21	8 59
Sept-Ponts.....	—	6 14	—	—	midi 33	9 11
CAHORS.....	arrivée. 4 38	6 22	9 51	—	midi 41	9 19
	départ. 4 48	6 38	9 57	6 »	—	9 29
Espère.....	—	6 52	—	6 14	—	9 42
Saint-Denis-Catus.....	—	7 6	—	6 27	—	9 55
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 19	—	6 42	—	10 8
Dégagnac.....	—	7 28	—	6 51	—	10 17
Saint-Clair.....	—	7 38	—	7 »	—	10 26
GOURDON.....	5 30	7 53	10 37	7 17	—	10 40
Nozac.....	—	8 2	—	7 26	—	10 49
Lamothe-Fénélon.....	—	8 11	—	7 36	—	10 58
CAZOULÈS....	arrivée. —	8 23	—	7 48	—	11 10
	départ. —	8 24	—	7 49	—	11 11
SOULLAC.....	arrivée. 5 51	8 31	10 58	7 57	—	11 18
	départ. 5 55	8 36	10 59	8 4	—	11 22
Gignac-Cressensac.....	—	9 6	—	8 36	—	11 51
BRIVE.....	arrivée. 6 31	9 40s.	11 35	9 11m.	—	midi 23
	départ. 7 »	—	11 44	—	—	midi 49
PARIS.....	arrivée. 4 37 <sup>mat</sup>	—	8 40 <sup>m</sup>	—	—	11 23 <sup>mat</sup>

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 <sup>h</sup> 20	12 <sup>h</sup> 50	6 <sup>h</sup> 20
Mercuès.....	6 43	1 4	6 44
Arrêt Douelle	6 47	»	6 48
Parnac.....	6 54	1 15	6 56
Luzech.....	7 »	1 22	7 2
Castelfranc.....	7 13	1 35	7 15
Arrêt Prayssac	7 16	»	7 18
Puy-l'Évêque.....	7 25	1 46	7 28
Duravel.....	7 32	1 54	7 35
Sotrac-Touzac	7 40	2 3	7 43
Fumel.....	7 49	2 13	7 54
LIBOS. — A.	7 55	2 19	8 »
BORDEAUX. —	3 51	8 11 m	4 34
PARIS. — Ar.	11 36	4 37	10 51

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	7 <sup>h</sup> 50s.	11 <sup>h</sup> »	7 <sup>h</sup> 38
BORDEAUX. —	»	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 1	9 10 <sup>7</sup>
Fumel.....	8 53	3 7	9 16
Sotrac-Touzac	8 45	3 19	9 26
Duravel.....	8 52	3 28	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	3 37	9 40
Arrêt Prayssac	9 6	»	9 47
Castelfranc.....	9 12	3 51	9 53
Luzech.....	9 22	4 4	10 3
Parnac.....	9 34	4 14	10 11
Arrêt Douelle	9 36	»	10 16
Mercuès.....	9 41	4 25	10 21
CAHORS. — A.	9 53	4 39	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 <sup>h</sup> 37	1 <sup>h</sup> 27	5 <sup>h</sup> 23
Cabessut, halte	7 46	1 36	5 32
Arcambal.....	7 57	1 47	5 42
Vers.....	8 6	1 56	5 50
Saint-Géry.....	8 15	2 4	5 57
Conduché.....	8 28	2 17	6 9
St-Cirq, halte.	8 35	2 24	6 15
St-Martin-Lab.	8 45	2 33	6 24
Calvignac, hal.	8 53	2 41	6 31
Cajarc.....	9 7	2 55	6 44
Montbrun, hal.	9 18	3 6	6 54
Toirac.....	9 28	3 16	7 5
Lamadelle.....	9 41	3 29	7 15
CAPDENAC. A.	9 53	3 41	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 43	1 <sup>h</sup> 10	5 <sup>h</sup> 19
Lamadelle.....	7 55	1 <sup>h</sup> 22	5 31
Toirac.....	8 6	1 <sup>h</sup> 34	5 43
Montbrun, hal.	8 14	1 <sup>h</sup> 43	5 52
Cajarc.....	8 26	1 <sup>h</sup> 55	6 3
Calvignac, hal.	8 36	2 6	6 14
St-Martin-Lab.	8 46	2 14	6 25
St-Cirq, halte.	8 54	2 23	6 34
Conduché.....	9 »	2 30	6 41
Saint-Géry.....	9 17	2 43	6 56
Vers.....	9 22	2 51	7 2
Arcambal.....	9 30	3 0	7 41
Cabessut, halte.	9 40	3 11	7 22
CAHORS. — A.	9 48	3 19	7 30

Vignes Américaines

LES PLUS ANCIENNES DU DÉPARTEMENT

PAR MILLIONS de plants à la vente

en boutures, racinés et plants greffés soudés de toutes variétés

Grandes quantités de boutures pour greffage, 1 mètre de long 0,006 millimètres au petit bout.

Gamay x Couderc, Aramon x Rupestris Ganzin, Mourvèdre x Rupestris, Bourisquou x Rupestris, Riparia Gloire, Grand Glabre, Rupestris Phénomène du Lot, etc., etc. Ce dernier s'adapte à plus de 60 0/0 de calcaire. L'essayer c'est l'adopter.

Envoi franco des Catalogues prix-courant et notice sur le Rupestris Phénomène du Lot.

Vins des côtes du Lot, depuis 80 fr. la barrique logé et en sus franco sur wagon Puy-l'Évêque. Envoi d'échantillon franco contre 1 fr. en timbres-poste.

Vient de paraître :

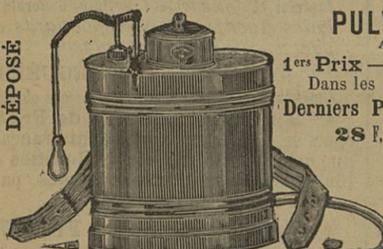
Nos Expériences Pratiques sur la Culture des Vignes Américaines.

Prix : 3 fr. (franco poste).

4<sup>me</sup> édition, revue et considérablement augmentée. En vente chez l'Auteur, chez M. Girma et principaux Libraires.

Pour toute commande de 100 francs en vins ou plants, nous donnons un exemplaire de notre ouvrage.

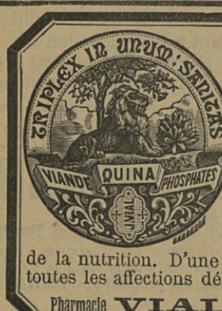
S'adresser au propriétaire, M. Victor COMBES, Chevalier du Mérite Agricole, à VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot).



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé  
1<sup>er</sup> Prix — Hors Concours — Médailles d'Or  
Dans les principaux Centres viticoles de France  
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti  
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant  
Chevalier du Mérite Agricole  
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)  
Nota. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.



VIN DE VIAL

LACTO PHOSPHATE - VIANDÉ - QUINA

Aliment physiologique complet

Anémie — Convalescence  
Pertes des forces — Langueur — Inappétence

Parfaitement dosé et assimilable, le Vin phosphaté de Vial est un stimulant puissant de la nutrition. D'une efficacité certaine, il est le reconstituant général de toutes les affections débilitantes.

Pharmacie VIAL, rue Victor-Hugo, 14, LYON et toutes pharmacies.

IMPUISSANCE de l'homme, stérilité de la femme. Pilules, effet immédiat sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique: Spitaëls, ph. à Lille. Envoi discret. Même pharmacie, Pilules contre les pertes d'urine au lit à tout âge, 5 fr.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE  
Abonnement pour un an :  
France ..... 5 fr.  
Etranger..... 6 fr.  
On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.  
Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESSEUR  
2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTièrement NEUFS  
Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX,  
Organiste de la Cathédrale et professeur de piano,  
Rue Clément-Marot, CAHORS

Le propriétaire-gérant : LAYTON.